

prennent conscience de leur appartenance à un corps important qui devrait participer aux réformes de la société.

Dans la seconde partie, sur les compétences, l'auteur a relevé qu'elles étaient beaucoup plus étendues que ne le laissent croire les affirmations de la doctrine. Elle souligne aussi, très justement, le poids des particularismes juridiques des provinces qui donnaient une relative autonomie aux juridictions locales. Les compétences de nature administrative des sièges royaux ont été maintenues jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, malgré le mouvement de centralisation de la monarchie. En particulier, la Bretagne conserve l'institution féodale et coutumière des plaids généraux, permettant ainsi le contrôle des seigneuries inféodées aux juridictions. Le pouvoir réglementaire est aussi de leur compétence, même si certains se voient enlever ce pouvoir au profit d'officiers spécifiques chargés de la police.

Enfin, sur la compétence judiciaire, Séverine Debordès a réservé son approche à la seule pratique civile, estimant inutile d'y adjoindre la pratique pénale déjà largement étudiée, il est vrai, mais qu'il ne fallait pas pour autant écarter entièrement de l'étude. C'est dans le domaine de la justice civile qu'on retrouve cette distinction essentielle entre la compétence qui relève de la justice du roi souverain et celle qui relève de la justice du roi suzerain. Les affaires civiles les plus fréquentes touchent à la famille, surtout à la question des incapacités nécessitant la mise en place de tutelles et curatelles régies, en grande partie, par la coutume. C'est aussi la coutume qui s'impose lors des transmissions de propriété avec certaines procédures spécifiques, comme celle de l'apropriance par bannies. En annexe, Séverine Debordès a joint la liste de tous les officiers de justice des sénéchaussées royales, ce qui pourra apporter d'utiles outils tant aux historiens qu'aux généalogistes.

Ayant elle-même intégré la magistrature, Séverine Debordès-Lissillour exerce aujourd'hui ses fonctions en Bretagne avec une parfaite connaissance du passé et de l'évolution de la justice.

Marie-Yvonne CRÉPIN

Jean-Claude HOCQUET et Jean-Luc SARRAZIN (dir.), *Le sel de la Baie. Histoire, archéologie, ethnologie des sels atlantiques*. Presses universitaires de Rennes, 2006, ill., 412 p.

Depuis la Préhistoire, le sel est au cœur des préoccupations des hommes qui s'en servent autant pour rehausser le goût de leurs aliments que pour les conserver. La Bretagne occupe une place importante dans la production occidentale et la baie de Bourgneuf a été un des grands pôles

européens de production. C'est donc à ce sujet et à cette région qu'un colloque a été consacré à Nantes et Batz-sur-Mer en septembre 2004, dont les Presses universitaires de Rennes publient les actes. Comme le remarquent les directeurs Jean-Claude Hocquet et Jean-Luc Sarrazin, « l'histoire des sels atlantiques connaît aujourd'hui de profonds renouvellements », soulignant aussi les avancées récentes de la recherche en ce domaine. Il s'agissait d'étudier en détail les marais eux-mêmes et leur place au cœur de la société et dans le développement régional. Les vingt-cinq contributeurs au colloque ont adapté cette problématique à leurs domaines de prédilection.

Le livre s'organise en cinq parties. La première est consacrée à l'époque d'avant les marais salants, Préhistoire et Antiquité. Serge Cassen, Pierre-Arnaud de Labriffe et Loïc Ménanteau ouvrent le bal avec un article sur l'exploitation du sel dans le sud de l'Armorique, aux V^e et VI^e siècles. S'appuyant sur l'archéologie comparée, les auteurs proposent de réinterpréter quelques sites comme celui de Sandun en Guérande pour leur attribuer une production de sel et non les cantonner au simple rôle de silos. Ils soulignent aussi que le transport de sablons était possible et que les populations y trouvaient d'autres avantages comme la fertilisation des sols. Ces hypothèses s'appuient sur des exemples historiques (la Normandie du XVIII^e siècle) ou archéologiques exogènes (le Mexique, l'Andalousie, le Biterrois). Loïc Ménanteau et Carlos Alonso Villalobos ont aussi recours à l'archéologie comparée pour aborder la production de sel marin dans l'Antiquité à Bourgneuf et Cadix. Quant à Cristina Carusi, Nuria Morere et Juan C. Castro-Carrera, ils ouvrent en trois articles le sujet vers les mondes grec et hispanique. La deuxième partie est consacrée aux sociétés saunières et aux modes de faire-valoir salicoles, resserrant le sujet sur la Bretagne et ses abords, à l'exception d'un article d'Inês Amorim sur les marais salants d'Aveiro au Portugal, fin XVII^e-début XVIII^e siècles. Julien Briand évoque le cas de la place de la famille Blanchet dans la baie de Bourgneuf. Ce lignage nantais bien connu pour sa place dans l'administration ducal (justice, finance, monnaie) s'intéresse semble-t-il à la production de sel dès le XIV^e siècle et investit dans le secteur pour passer de peu de choses à 800 aires à la fin du XV^e siècle. S'appuyant sur des fragments du chartrier familial, l'article s'attache à montrer le mode d'implantation, la production et la rentabilité de l'affaire. Philippe Bossis étudie la société saunière et la fiscalité en Olonnais à la veille de la Révolution tandis que Claude Bouhier, Sarah Réault-Mille et Jean-Pierre Corlay s'attachent à montrer les évolutions techniques qui affectent le secteur salicole du XVIII^e siècle à nos jours.

La troisième partie aborde les domaines de la transformation et de la commercialisation. Les articles couvrent le Moyen Âge et l'Ancien Régime. Olivier Bruand met en relation l'économie salicole et la dispersion monétaire au haut Moyen Âge. Mathias Tranchant et Michel Bochaca traitent tout deux du Moyen Âge, le premier de la place du sel dans l'économie roche-

laise, le second du cas de Libourne. Bernard Michon, Guy Saupin et Gildas Buron s'attardent en trois articles sur le commerce du sel sous l'Ancien Régime (Bourgneuf, Nantes et Guérande). Les deux dernières parties reviennent à une approche comparatiste. Antonio Malpico Cuello traite de Grenade au bas Moyen Âge, Pierrick Pourchasse des marchés du nord de l'Europe au XVIII^e siècle, Carol D. Litchfield de l'Amérique aux XVIII^e et XIX^e siècles, Yannis C. Saïtas et Cornelia I. Zarkia du Péloponèse et Alain Venturini de la Camargue médiévale. Quant à Harald Witthöft, il traite du sel de la Baie vu de Lunebourg, s'appuyant sur une importante bibliographie en allemand et sur une documentation d'archives. On ne peut que regretter qu'il n'ait pas publié plus de documents allemands médiévaux et modernes, encore qu'une traduction en français eût été bienvenue !

L'ouvrage fait donc un bilan sérieux et ouvert sur la question du sel de la Baie. L'approche très large du sujet permet une analyse comparatiste avec le reste de l'Europe et même au-delà. En même temps, le livre souffre des défauts inhérents à ce genre d'ouvrage. On regrettera par exemple que le rapport entre richesse et pouvoir n'ait pas été mis en lumière : le duc puis le roi ainsi que les aristocrates de la région bénéficient d'une activité rentable et réinvestissent l'argent gagné grâce à l'or blanc. L'historien regrette aussi que deux périodes soient un peu négligées, d'une part l'Âge du Fer et l'époque romaine, qui permettent des comparaisons intéressantes avec le reste de la côte atlantique, d'autre part le XVI^e siècle qui voit le pouvoir passer du duc au roi, phénomène accompagné de mutations économiques et sociales importantes. Ces quelques remarques, inhérentes à l'exercice même du colloque, ne doivent pas ternir la qualité d'ensemble de ce beau livre. Il montre à quel point le sujet est passionnant et permet une analyse transversale de l'histoire et de l'économie. Jean-Claude Hocquet et Jean-Luc Sarrazin nous rappellent bien à quel point le sel reste au cœur des préoccupations des historiens et archéologues contemporains.

Yves COATIVY

Tanguy DANIEL (dir.), *Les vitraux de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper*. Rennes, Presses universitaires de Rennes et Société archéologique du Finistère, 2005, 280 pages, ill.

Pour qui a connu la cathédrale de Quimper avant les importants et complets travaux de restauration commencés en 1985, l'ensemble des vitraux demeurerait d'une complexité troublante, d'une part parce que l'iconographie était presque totalement illisible du fait des dégradations ou de la disparition de la peinture, d'autre part parce que chaque baie était devenue un véritable puzzle confus et troublé qui échappait à toute signification.